

Charte d'engagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Préambule : Cette charte affirme l'engagement de notre organisme de formation à garantir l'accessibilité et l'inclusion pour toutes les personnes en situation de handicap. Nous reconnaissons l'importance de fournir un environnement d'apprentissage équitable et accessible à tous.

1. Engagement Institutionnel : Notre organisme s'engage à promouvoir et à mettre en œuvre des politiques et des pratiques favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
2. Formation et Sensibilisation du Personnel : Nous assurons la formation et la sensibilisation régulière de notre personnel aux besoins spécifiques des personnes handicapées et aux meilleures pratiques d'accessibilité.
3. Accessibilité des Infrastructures : Nous nous engageons à maintenir et à améliorer l'accessibilité de nos infrastructures, en veillant à ce que nos équipements et ressources soient accessibles à tous.
4. Adaptation des Programmes de Formation : Nos programmes de formation seront conçus et adaptés pour répondre aux besoins variés de tous les apprenants, en tenant compte des différentes formes de handicap.
5. Soutien et Accompagnement Individualisé : Nous offrons un soutien et un accompagnement individualisé aux apprenants en situation de handicap pour assurer leur réussite et leur intégration.
6. Collaboration avec des Experts en Accessibilité : Nous travaillons si besoin en étroite collaboration avec des experts en accessibilité et des associations de personnes handicapées pour améliorer continuellement nos pratiques.
7. Communication Inclusive : Nous nous engageons à utiliser des moyens de communication inclusifs et accessibles, en veillant à ce que nos informations soient disponibles pour tous.
8. Évaluation et Feedback : Nous mettons en place des mécanismes pour évaluer régulièrement l'efficacité de nos mesures d'accessibilité et pour recueillir les retours d'expérience des personnes concernées.

9. Engagement à Long Terme : Notre organisme s'engage dans une démarche à long terme pour l'accessibilité et l'inclusion, reconnaissant que c'est un processus continu d'amélioration.

10. Responsabilité et Transparence : Nous rendons compte de nos progrès en matière d'accessibilité et de nos initiatives d'inclusion, en faisant preuve de transparence dans nos actions et nos communications.

Fait à Neuilly sur Seine, le 9 janvier 2024

Clémence Peix

Référente handicap de SophroAttitude

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Peix'.